

Natation à l'école

Eléments essentiels à destination des enseignants et intervenants bénévoles

Textes de référence :

- Programmes scolaires des cycles 1, 2 et 3 et Le socle commun de connaissances et de compétences
- La note de service du 28/02/2022 relative à l'enseignement de la natation scolaire

1) Objectifs de la natation à l'école :

La natation fait partie intégrante de l'enseignement de l'Education Physique et Sportive à l'Ecole. Permettre à chacun de pouvoir nager en sécurité, dès le plus jeune âge, est une priorité nationale.

Pour ce faire, un parcours de formation pour devenir nageur est défini :

- « **L'aisance aquatique** » : dès la maternelle, quand cela est possible.
L'aisance aquatique se traduit par des situations de découverte et d'exploration du milieu aquatique. 3 paliers d'acquisition, progressifs, qui visent à amener l'élève, en grande profondeur, sans matériel et sans aide, à agir seul (entrer dans l'eau, s'immerger, se déplacer, se laisser flotter, sortir de l'eau).
- « **Le savoir-nager en sécurité** » : du CP à la 6^{ème}, prioritairement.
Le savoir nager en sécurité correspond à une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans une piscine, un parc aquatique ...

Compétences visées en fin de CE2 (tirées des programmes du cycle 2, de 2016) :

- Se déplacer dans l'eau sur 15 m environ, sans appui et après un temps d'immersion.
- Dans un espace aménagé et sécurisé, réaliser un parcours en adaptant ses déplacements
Ex : effectuer un enchaînement d'actions sans reprise d'appuis, en moyenne profondeur, amenant à s'immerger en sautant dans l'eau, à se déplacer brièvement sous l'eau (exemple : passer sous un obstacle flottant) puis se laisser flotter un instant, avant de regagner le bord.

Compétences visées en fin de 6^{ème} (tirées de la note de service du 28 février 2022) :

Obtention de l'Attestation du Savoir-Nager en Sécurité (ASNS), validée prioritairement au cycle 3.

Test du Savoir-Nager en Sécurité :

- A partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière ;
- Se déplacer sur une distance de 3.5 m en direction d'un obstacle ;
- Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1.5 m ;
- Se déplacer sur le ventre sur une distance de 20 m
- Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement ;
- Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale ;
- Se déplacer sur le dos sur une distance de 20 m
- au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement ;
- Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète ;
- Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ ;
- S'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable.

Le test doit être réalisé : en continuité (les différentes actions doivent être enchaînées), sans reprise d'appuis solides (bord du bassin, fond ou tout autre élément de surface) et sans lunettes. Pas de limite de temps.

Pour accéder aux activités nautiques (voile, kayak ...) : réussite du test Pass-nautique

Test Pass-nautique (*peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité*) :

- Effectuer un saut dans l'eau ;
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- Réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- Nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

2) Rôles des différentes personnes qui encadrent les élèves :

Personnes	Rôles
<p>L'enseignant</p>	<p>Sa mission est d'adapter l'organisation pédagogique à la sécurité des élèves et d'assurer, par un enseignement structuré et progressif, l'accès au « savoir-nager en sécurité ».</p> <p>Il est responsable de la totalité de sa classe, pendant le trajet comme à la piscine.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Avant la séance :</u> Il veille à présenter les enjeux pédagogiques aux intervenants, professionnels ou bénévoles. Il s'assure également que l'organisation générale prévue est connue de tous (intervenants et accompagnateurs de la vie collective) et veille à son respect. Il constitue les groupes d'élèves (liste nominative) et prévoit la répartition des intervenants. • <u>Pendant la séance :</u> Garant de l'action pédagogique, il est présent et actif à tous les moments de la séance. En cas de dysfonctionnement / de mise en danger des élèves, il lui revient d'interrompre la séance. Il assure l'encadrement de son groupe. • <u>Après la séance :</u> En fonction du bilan de séance réalisé avec les autres intervenants et les élèves, si nécessaire, il peut revoir l'organisation (déroulement de la séance ; constitution des groupes ...).
<p>Le Maître Nageur Sauveteur (M.N.S.) en surveillance</p>	<p>Il est exclusivement affecté à cette tâche et à la sécurité des activités.</p> <p>Il surveille l'ensemble du plan d'eau et intervient en cas de besoin.</p> <p>Il est qualifié pour assurer les missions de sauvetage et de premier secours.</p> <p>Aucune séance ne peut avoir lieu sans sa présence au bord du bassin.</p> <p>Aucun élève ne doit accéder aux bassins ou aux plages en son absence.</p>
<p>Le Maître Nageur Sauveteur (M.N.S.) en enseignement</p>	<p>Son intervention se déroule sous la responsabilité de l'enseignant.</p> <p>Il peut assister l'enseignant dans l'encadrement des élèves et l'enseignement de la natation, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves, selon les modalités définies préalablement avec l'enseignant.</p> <p>Il doit fournir à l'enseignant les éléments nécessaires à l'évaluation des progrès des élèves dont il a la responsabilité.</p>
<p>L'intervenant bénévole agréé</p> <p><i>(souvent un parent ou un grand-parent d'élève)</i></p>	<p>Son intervention se déroule sous la responsabilité de l'enseignant.</p> <p>Ayant validé le test d'aptitude* et reçu l'agrément du chef d'établissement, il peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • assister l'enseignant dans les activités que celui-ci conduit avec un groupe d'élèves ; • prendre en charge un groupe d'élèves, selon les modalités fixées par l'enseignant. <ul style="list-style-type: none"> • <u>Avant la séance :</u> L'enseignant lui présente le déroulement et le contenu de la séance. S'il encadre seul un groupe d'élèves : l'enseignant lui remet le listing des élèves du groupe. • <u>Pendant la séance :</u> Il assiste l'enseignant dans les activités que celui conduit avec un groupe d'élèves. S'il prend un groupe en charge : assure la surveillance du groupe et anime les activités prévues (parcours, ateliers, jeux guidés ...). Il alerte l'enseignant en cas de difficultés. • <u>Après la séance :</u> Il échange avec l'enseignant sur le déroulement de la séance. <p><i>*Test d'aptitude : sauter ou plonger en grande profondeur, nager 25 m, sans reprise d'appuis, puis aller chercher un objet immergé (profondeur : 1,50 m minimum))</i></p>
<p>L'accompagnateur bénévole non agréé</p>	<p>Son intervention se déroule sous la responsabilité de l'enseignant.</p> <p>Sur simple autorisation du chef d'établissement, il peut aider à des tâches de vie collective : transport, habillage/déshabillage, douche, passage aux toilettes ; peut prendre en charge les élèves momentanément sortis de l'eau ...</p>

3) Éléments relatifs à l'encadrement d'un groupe d'élèves :

- **Indiquer le lieu de regroupement** (en bord de bassin ; si possible, là où les enfants ont pied) pour les passations de consignes, pour les temps de récupération, après chaque fin d'activité.
- **Indiquer les signaux de début et de fin d'activité :**
Ex : « Allez-y » → démarrage de l'activité / « Pause » → arrêt de l'activité / « Stop » → fin de l'activité.

➤ Avant chaque lancement d'activité :

- 1) Réunir les élèves devant soi.
 - 2) **Donner les règles de sécurité et les limites de l'espace utilisé.**
 - 3) **Donner la consigne** par oral puis demander à un (ou plusieurs) élève(s) de **faire une démonstration.**
 - 4) **Vérifier que la consigne a bien été comprise** par tous les élèves (faire reformuler les élèves).
- **Pour donner des consignes : se rapprocher ; se mettre à niveau des élèves** (*ex : s'accroupir dans le petit bain*).
 - **Donner d'abord le minimum de consignes permettant aux élèves d'agir en sécurité** (= peu de contraintes par rapport à la réalisation attendue). **Laisser les élèves expérimenter, avant de faire évoluer progressivement la situation proposée** (*ex : en jouant sur une variable (durée, distance à parcourir, avec ou sans matériel d'aide à la flottaison, profondeur ...)*), permettant ainsi d'aller plus loin dans l'exercice.

➤ Pour réduire les temps d'attente et la sensation de froid :

- **Privilégier les activités où les élèves agissent en même temps** (individuellement, en binôme ou en groupe).
- **Donner des consignes assez courtes.**
- **Demander aux élèves de garder les épaules dans l'eau voire de sautiller sur place.**
- **Réduire les temps où les enfants attendent à l'extérieur de l'eau** (*ex : dans le grand bain – à l'issue de l'exercice ou du parcours, demander aux élèves de revenir en s'accrochant au mur et en restant dans l'eau plutôt que de sortir de l'eau et de revenir au point de départ en marchant* (ce qui peut s'avérer dangereux car certains élèves courent !)).
- **Alterner**, dans la mesure du possible, entre une **activité « plutôt statique »** (= pas trop exigeante physiquement) et une **activité « plutôt dynamique »** (= plus exigeante physiquement).
- **L'apprentissage passe par la répétition.** Faire refaire les élèves, pour favoriser la réussite et le développement des compétences.

➤ Attitude à adopter :

- Pour certains élèves, la piscine est un lieu inconnu, qui effraye. **Etre à l'écoute** (« Explique-moi ... ») ; **aider** (« Je reste à côté ... ») ; **rassurer, encourager, positiver** (« Tu vas y arriver ! » « Tu en es capable ») et **féliciter** (« Tu as réussi ! Bravo ! Quels progrès »), particulièrement ceux qui sont moins à l'aise.
- **Afin de stimuler les enfants** (surtout les plus jeunes), **solliciter leur imaginaire** (*ex : les objets qui flottent sont des trésors. Il faut vite les rapporter sur la plage avant que des pirates ne les récupèrent*).
- **Motiver** en essayant d'**adapter l'activité** (la simplifier ou la complexifier en fonction de la réussite des élèves). **Ne pas obliger l'élève à ...** Chacun doit pouvoir réussir à son niveau → **notion de plaisir.**
- **Observer.** Etre vigilant pour aider rapidement l'élève en difficulté (*ex : une frite, gardée à proximité, lancée à l'enfant en difficulté peut parfois suffire*).

4) Règles de sécurité :

Pour les classes à faibles effectifs, le regroupement de classes sur des séances communes peut être envisagé en constituant un seul groupe-classe.

Taux d'encadrement <u>minimum</u> à respecter pour les séances de natation			
	Groupe-classe constitué d'élèves de maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves de maternelle et d'élèves d'élémentaire	Groupe-classe constitué d'élèves d'élémentaire
Moins de 20 élèves	2 encadrants*		2 encadrants*
De 20 à 30 élèves	3 encadrants*		2 encadrants*
Plus de 30 élèves	4 encadrants*		3 encadrants*

**Sont encadrants : le(s) enseignant (présence obligatoire) ; les Maître(s)-Nageur(s) Sauveteur(s) en enseignement ; le(s) intervenants bénévole(s) agréé(s).*

A) Avant le temps de pratique dans l'eau :

- L'enseignant et les adultes qui l'accompagnent surveillent le déshabillage, le passage aux toilettes, la douche, puis regroupent les élèves, avant le pédiluve, afin de les compter.
- L'enseignant et le MNS rassemblent les élèves afin d'énoncer les règles essentielles de sécurité.
- L'enseignant répartit les élèves entre les différents intervenants et leur fournit nécessairement un listing avec les noms et prénoms des élèves qui leur sont confiés.
- Au sein de chaque groupe : faire les présentations puis ordonner les entrées et les sorties de l'eau (les enfants se mettent les uns derrière les autres – l'ordre donné pour l'entrée dans l'eau est le même pour la sortie).
- Au signal, le surveillant du bassin, autorise l'entrée du (ou des) groupe(s) dans l'eau, après évacuation totale du (ou des) groupe(s) précédent(s).

B) Pendant le temps de pratique dans l'eau :

- Compter régulièrement les élèves.
- Eviter les déplacements à l'extérieur du bassin.
- Dans l'eau ou hors de l'eau, se placer de telle sorte que l'ensemble des élèves soit dans son champ visuel :
 - Privilégier le fait d'être dans l'eau : quand le groupe découvre l'activité ; quand le groupe est constitué d'enfants ayant une appréhension. La présence de l'encadrant, au côté des enfants, rassure.
 - Privilégier le fait d'être en dehors de l'eau : quand le groupe est constitué d'élèves n'ayant pas d'appréhension ; quand le groupe évolue en grande profondeur et/ou sur un grand espace du bassin. Dans ces cas de figure : meilleure vision de l'ensemble du groupe, en se situant en dehors de l'eau.
- Eviter une trop grande concentration d'élèves. Si possible, matérialiser les limites de l'espace d'action.
- Etre attentif aux signes de panique/détresse/fatigue et aux manifestations liées au froid (ex : enfants qui frissonnent). S'il y a un adulte « accompagnateur » sur le bord du bassin : il peut le(s) prendre en charge.
- Observer pour réagir rapidement si un élève est en difficulté.
 - Pour les encadrants qui sont hors de l'eau : avoir une perche près de soi.
 - Pour les encadrants qui sont dans l'eau : avoir une frite/une planche près de soi.
- Proscrire la « récréation aquatique » dont le caractère désordonné rend la surveillance difficile.
- Un signal indique la sortie de l'eau pour les enfants.
- L'adulte doit être le dernier à sortir de l'eau. Les élèves de son groupe l'attendent sur le bord du bassin.

C) Après le temps de pratique dans l'eau :

- Sur le bord du bassin, vérifier que son groupe est au complet.
- Ce n'est qu'à ce moment que les enfants et les encadrants franchissent le pédiluve en direction des douches et du vestiaire. L'enseignant est le dernier à franchir le pédiluve. 1 adulte barre l'accès au bassin.
- Effectuer 2 nouveaux comptages : à la sortie des vestiaires et à la montée dans le car.